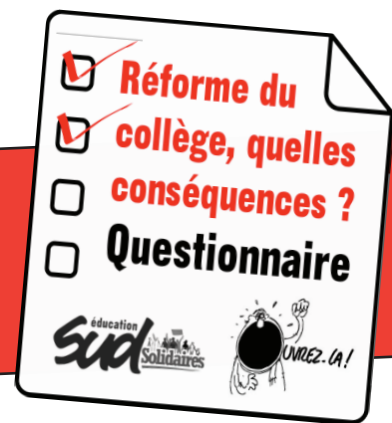


« Réforme du collège : Et voilà l'travail ! »

BILAN N°2/3 Moyens, postes, budgets
ENQUETE NATIONALE DE SUD ÉDUCATION
AUPRÈS DES PERSONNELS DE COLLÈGES



À la rentrée 2016, le gouvernement a mis en place une réforme des cycles et des enseignements en collège. Afin d'évaluer les conditions de travail des personnels, SUD Éducation a lancé une enquête en ligne à laquelle plus de 600 personnes ont répondu ! Les résultats en disent long sur l'impact de cette réforme sur la vie des enseignant-e-s.

**« Cette réforme est indigeste
...et son application est trop lourde puisque tout est fait en même temps. »**

| | | | |
|--|-------------------|-------------------|---------------------------------|
| Y-a-t-il eu de nouveaux manuels pour tous les niveaux, toutes les classes et toutes les disciplines qui le souhaitaient ? | Oui 24% | Non 68% | Ne se prononce pas 7% |
|--|-------------------|-------------------|---------------------------------|

« Les nouveaux manuels ont été rédigés à la va-vite et choisis tout aussi précipitamment, certains collègues regrettent leurs choix ».



Malgré la volonté de faire passer la réforme en force, les moyens matériels ne suivent pas. Dans les 3/4 des cas, le renouvellement des manuels n'a pas pu se faire faute de budget suffisant. On se retrouve dans des situations comme « choisir entre les livres ou le maintien des photocopies illimitées », « des manuels seulement en 5èmes, et qui restent en classe, donc 30 par collègue », « 17 livres pour chacune des salles de classe », « des manuels numériques que beaucoup d'élèves ne sont pas parvenus à télécharger »...

| | | | |
|--|-------------------|-------------------|----------------------------------|
| Y-a-t-il eu disparition de projets et de dispositifs pédagogiques qui existaient auparavant ? | Oui 63% | Non 25% | Ne se prononce pas 11% |
|--|-------------------|-------------------|----------------------------------|

« Professeure documentaliste, j'ai perdu mes heures de formation sixièmes à l'année. »



Les moyens manquants et la complexité de cette réforme en font une vraie usine à gaz. D'après cette enquête, les projets et les dispositifs déjà existants ont disparu pour les 2/3 des cas. On constate « beaucoup de perte du grec, d'heures de latin, de classes bilingues et d'options théâtre ». Par contre, la mise en œuvre de l'annualisation du temps de service en arts plastiques et en éducation musicale, heureusement, est presque inexistante...

« Nos moyens baissent et en plus il n’y a aucune lisibilité sur l’attribution des heures dans la DHG. »

| Y-a-t-il eu des pertes d’heures disciplinaires ? | Oui | Non | Ne se prononce pas |
|--|-----|-----|--------------------|
| | 68% | 23% | 8% |



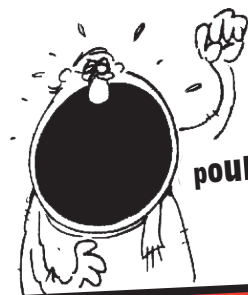
Les effets sur les moyens horaires sont déjà bien visibles. Près de la moitié des établissements ont perdu des heures sur la DHG (dotation horaire globale) : « DHG amputée de 10h. Compléments de services plus nombreux, moins de cohésion d’équipe. » Dans certains établissements « le nombre d’élève augmente dans les classes car [les établissements] accueillent davantage d’élèves tout en fermant des divisions. »

Il y a aussi les pertes disciplinaires. On constate des situations comme : « En français, perte d’une heure », « Les heures d’AP [Aides Personnalisées] mises en barrette qui font rogner 30 min d’heure disciplinaire pour chaque discipline. »

Pour beaucoup, l’année à venir sera pire. Nous voyons bien, là, la vraie raison de cette réforme qui vise principalement à faire des économies et à casser progressivement notre système éducatif.

« Perte d’heures en 3ème mais programme toujours aussi chargé. » • « En espagnol, j’ai perdu 3 heures et en plus, j’ai maintenant le niveau 5e ! » • « Les compléments de service en tout genre qui se multiplient. » • « Mon poste d’arts plastiques a été supprimé l’an dernier, je suis donc sur un BMP de 10 h pour l’an prochain. » • « En espagnol, nous nous sommes retrouvées avec 40 h à faire pour 2 professeurs. Donc 20 h chacune, sans possibilité de refuser. » • « Les pertes de poste sont à venir. Une collègue partant en retraite ne sera pas remplacée. » • « Poste de lettres classiques supprimé à la rentrée. » • « La mise en œuvre de la réforme a laissé de côté les groupes de sciences au profit de l’AP. » • « Des dédoublements grâce à des HSA = surcharge de travail. » • « Les groupes en science ont été supprimés, faute d’heures suffisantes. »

éducation
SUD



pour un autre collège !

Pour un collège égalitaire, SUD éducation revendique :

- ➔ Des effectifs réduits pour toutes et tous. Nous revendiquons une baisse des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes. Nous revendiquons des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d’enseignement dans toutes les matières.
- ➔ Un collège réellement unique avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l’exploration de tous les types de savoirs, qu’ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.
- ➔ La réduction du temps de travail. Nous revendiquons pour les enseignant-e-s que 3 heures soient soustraites des obligations de services pour être consacrées à la concertation, dans le cadre d’une baisse du temps de travail à 14h de classe par semaine + 3h de concertation.
- ➔ L’autonomie des équipes et non des chef-fe-s d’établissement : vers l’autogestion.